

Autonomie dans les déplacements

Savoir se repérer et organiser ses déplacements permet de gagner en autonomie et en indépendance.

Oui mais c'est compliquer quand on n'a pas eu l'habitude de le faire. Savoir circuler en toute sécurité est indispensable pour la tranquillité de chacun. Mais c'est dur de se repérer dans toutes les règles

Objectifs

Permettre aux personnes d'améliorer leur autonomie dans les déplacements (appropriation des moyens d'aide à l'orientation, repérage des règles de voyage dans les transports en communs, repérage des règles et des codes de conduite du piéton)

Contenu de l'action de formation

- »»» Les moyens d'aide à l'orientation (cartes, plans, internet, renseignements)
- »»» L'organisation d'un trajet à pied, (repérage, répétition)
- »»» Les règles de voyage dans les transports en commun, le comportement à adopter
- »»» L'organisation d'un trajet en bus ou en tram (repérage, achat tickets, répétition, abonnement)
- »»» Les règles de conduite du piéton
- »»» L'initiation au code de la route et à la signalisation

Méthode pédagogique

- Discussions, échanges en grand groupe sur les pratiques de déplacement
- Organisation d'un trajet à pied et mise en situation
- Repérage des panneaux de signalisation
- Analyse de la mise en situation
- Organisation d'un trajet en bus ou tram et mise en situation
- Analyse
- Livret de formation (classeur complété pendant la formation au fur et à mesure de l'avancement avec les fiches pré-remplies et complétées en séance)

→ Durée
4 jours

→ Public

Toute personne qui a à organiser ses déplacements professionnels et qui souhaite améliorer cette organisation.
8 personnes maxi.

→ Période

Toute l'année

→ Lieu de formation

CRP de St-Amant-Tallende
CRP La Mothe Intra

Formations D'appui

Domaine du Marand
63450 Saint-Amant-Tallende

Tél. 04 73 39 40 55
Fax 04 73 39 03 07

contact@crp-st-amant.fr

CRP La Mothe
03190 Louroux-Hodement

Tél. 04 70 06 80 55
Fax 04 70 06 27 19
didier.mourlon@crplamothe.com